



PRELE : PROGRAMME RÉGIONAL
*Espaces en
libre évolution*

Bilan 2020

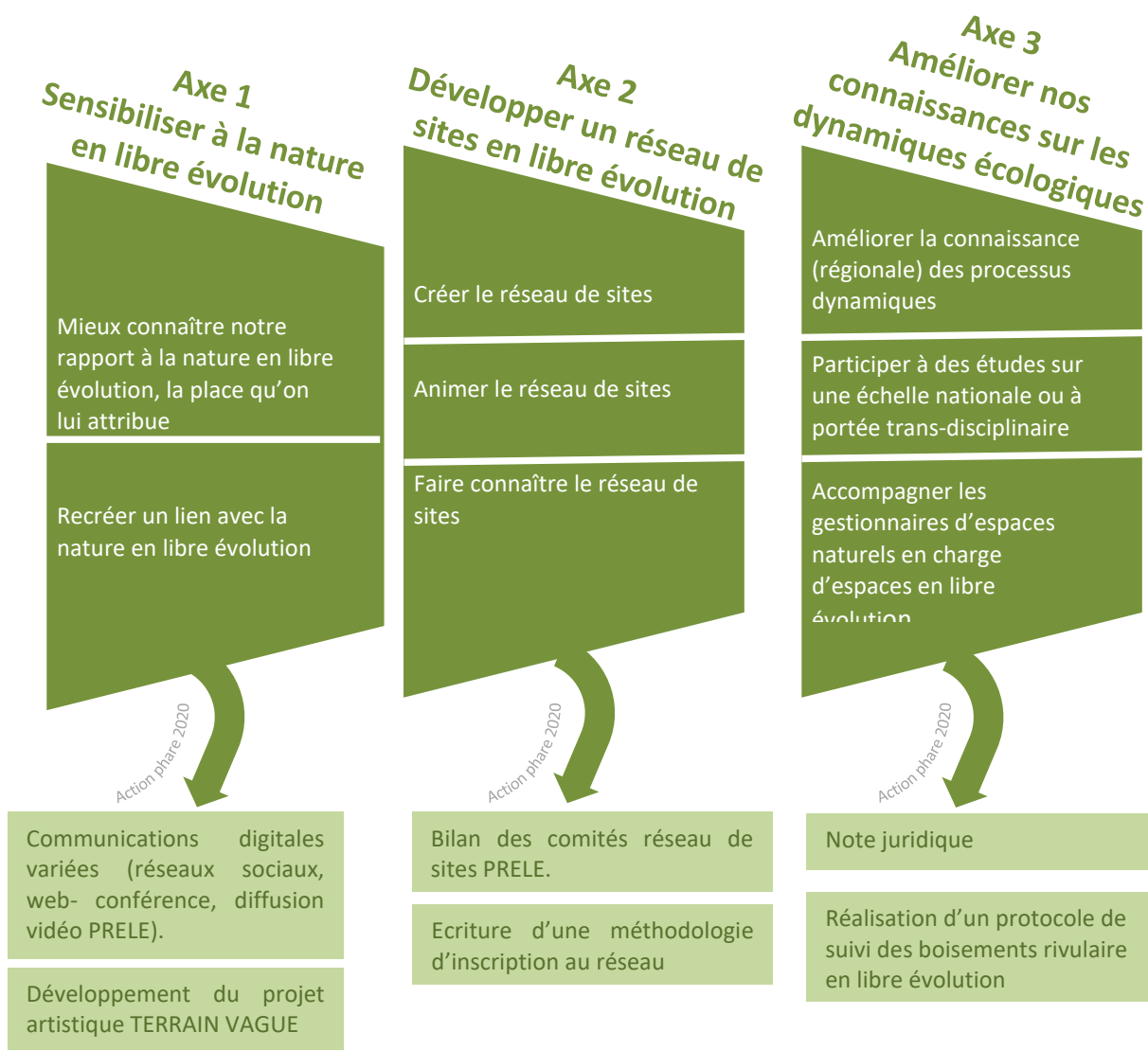
Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*)

LE PRELE, UN PROGRAMME « COVID COMPATIBLE » ?

« La nature qui reprend ses droits » : voilà bien une expression qui vient à l'esprit de beaucoup depuis l'arrivée du COVID 19 et du coup d'arrêt porté aux activités humaines suite à la crise sanitaire. Si les espaces en libre évolution ont sûrement profité de cette situation sans qu'il soit possible de l'attester, cette crise a surtout permis de nous réinterroger sur la place de la nature/du sauvage dans nos territoires. Une partie du grand public de plus en plus nombreuse manifeste son souhait de laisser des espaces s'ensauvager, cette fois, de manière volontaire. Le PRELE répond pleinement à ces aspirations grandissantes !

Mais cette crise sanitaire a également ralenti les échanges entre les partenaires du PRELE, demandant au Conservatoire d'espaces naturels de passer à l'ère numérique pour continuer son animation. Les prospections de nouveaux sites à inscrire au réseau ainsi que le développement de nouveaux partenariats et projets d'envergure ont dû être reportés à 2021.

Comme les années précédentes, les actions menées en 2020 sont issues de la participation des nombreuses structures. Notre envie de nous réunir, de nous rencontrer et d'échanger ont été particulièrement mises à mal en 2020 et plusieurs actions n'ont pu être déployées comme espéré. Pour autant, le présent rapport retrace le travail et les actions lancées en 2020, toujours organisées en trois axes :



AXE 1 : SENSIBILISER À LA NATURE EN LIBRE ÉVOLUTION

UNE SENSIBILISATION « EN MODE NUMÉRIQUE »

En 2020, la crise sanitaire a eu pour conséquence l'annulation de différents évènements (fête du jardin, Festival « Demain autrement », conférence sur le sauvage de Lion Environnement, ...) qui auraient permis une rencontre avec le grand public. La sensibilisation est donc passée par l'outil numérique :

- Animation et actualisation de la page facebook du programme ainsi que du site internet.
- Diffusion à large échelle de la vidéo de présentation du programme sur Youtube
- Organisation le 11/06/2020 d'une web conférence sur la libre évolution des espaces naturels en collaboration avec IdéalCo, à destination des partenaires du PRELE et des membres sur réseau national « espaces naturels » d'IdéalCo.

Si le partage par écrans interposés ne remplace par l'expérience de nature, il a permis l'échange avec un grand nombre sur notre besoin de changer de perception de la nature en libre évolution. De manière certaine, les conséquences de la crise sanitaire sur la vie des français a mis en lumière à la fois l'incroyable capacité de la nature à reprendre sa place mais également notre attache à sa présence sans pour autant la maîtriser.



ZOOM SUR LE PROJET ARTISTIQUE « TERRAIN VAGUE »

Le Conservatoire d'espaces naturels, en qualité d'animateur, a appuyé le projet artistique de la compagnie Kona-Khéta appelé « TERRAIN VAGUE ». Imaginé autour de la question de la nature en libre évolution, le projet ambitionne de se nourrir des connaissances scientifiques, de l'expérience et de la perception du grand public de ce sujet pour construire plusieurs performances artistiques.

Pour être éligible au dispositif financier de la DRAC Normandie « Territoire ruraux, territoire de culture – Résidence d'artistes en territoire rural », la compagnie a trouvé, grâce au relais du CEN Normandie, une collectivité prête à l'accueillir : la commune de Bretteville-sur-Laize. Originellement prévu pour octobre 2020, le second confinement a contraint les artistes à reporter leur venue en résidence à 2021. Affaire donc à suivre !

INTERVENTIONS AUPRES FORMATIONS ETUDIANTES



8/01/2020

Présentation du PRELE aux étudiants de master développement durable – stratégie de concertation et de communication – Université de Caen

30/01/2020

Présentation du PRELE aux étudiants de l'institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement, AgroParisTech.



POINT D'ETAPE DE LA PROGRAMMATION 2020-2021

Le tableau ci-dessous rappelle les actions prévues pour cet axe entre 2020 et 2021.

Sous-objectifs	Actions	Opérations	Etat d'avancement
Mieux connaître notre rapport à la nature en libre évolution, la place qu'on lui attribue			
		Réalisation d'un colloque sur la nature en libre évolution mêlant écologues et sociologues	
	F11	Préparation du colloque (2020)	✓ en cours
	F11	Mise en œuvre de l'évènement (2021)	Prévu en 2022
		Communication auprès d'un public spécialisé	
	F21	Porter à connaissance dans la presse spécialisée	✓
	F14	Réalisation de PPT de présentation pour diffusion au réseau PRELE	2021
	F19	Interventions auprès de formations étudiantes	✓ en cours
Recréer un lien avec la nature en libre évolution			
		Création et diffusion d'outils de communication sur la libre évolution	
	F22	Diffusion de la vidéo PRELE	✓
	F21	Réalisation et diffusion d'un poster grand public sur la nature en libre évolution	✓ en cours
		Développement d'activités de communication et d'éducation à la nature	
	F27	Opération de Crowfunding pour l'achat d'une parcelle en libre évolution	2021
	F12	Montage et mise en œuvre d'un projet artistique sur le thème de la nature en libre évolution	✓
	F32	Création d'un réseau d'ambassadeurs du PRELE et animation de ce dernier	2021

FXX = numéro de fiche dans le plan de Communication auquel correspond l'action

AXE 2 : DÉVELOPPER UN RÉSEAU DE SITES EN LIBRE ÉVOLUTION

Pour cet axe, le programme en est à l'étape de constitution du réseau. Ce réseau s'adresse autant à des particuliers qu'à des propriétaires publics d'espaces naturels.

DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU D'ESPACES EN LIBRE ÉVOLUTION

L'année 2020 a été une année de pause dans l'inscription de nouveaux sites naturels au réseau. Seuls les sites naturels validés lors des deux années précédentes ont fait l'objet d'un suivi en vue de la signature des conventions d'engagements PRELE avec les propriétaires. Le tableau liste à jour fin 2020 des sites naturels proposés, inscrits et signés pour ce réseau naissant.

Nom du site	surface	Passage en comité réseau de sites PRELE	Convention d'engagement
Loterot	1,5	Validé	Signée
La poterie	4,2	Reporté	
Saint Aubin	3,4	Validé	Site CEN
Coteau des Monts de Ryes	1	Refusé	
Ancienne carrière d'Orival	7,7	Reporté	
Orbec	3,7	Validé	Site CEN
Vallon du Vivier	7,9	Validé	Non signée
Coteau des Monts de Ryes	1	Refusé	
Fresnaye-au-Sauvage	7,33	Validé	Site CEN
Vallée de la Baize	1,5	Refusé	
Cisai Saint-Aubin	0,3	Validé	Signée
Marais de Boucey	1	Refusé	
Ile Pontorson	1	Refusé	
Billot	2,88	Validé	Non signée
le Hamel	1,2	Validé	Signée
le Bignon	12,5	Validé	Non signée
TOTAL « inscrits »			40,71 ha
TOTAL « signés »			17,43 ha



Site du Hamel à Condé-sur-Iffs signé en 2021

COMITES RESEAU DE SITES PRELE : BILAN DE DEUX ANNEES D'EXPERIMENTATION

L'année 2020 a été consacrée au bilan du travail mené pendant plus de deux ans par le comité « réseau de sites PRELE » pour l'inscription de territoires test au réseau d'espaces en libre évolution. Après une présentation synthétique des inscriptions, des critères ayant remporté l'adhésion ainsi que ceux ayant concentré les débats, le Conservatoire d'espaces naturels a proposé une première méthode d'inscription lors du comité du 16 mars 2020.

Le recueil des avis des participants amenés à travailler en petits groupes sur l'amélioration de la méthode a permis d'affiner cette dernière. Une seconde version a été présentée au comité du 3 juillet 2020. Celle-ci se compose des documents suivants :

- Une grille d'évaluation sous format excel à remplir pour chaque site potentiel
- Une note explicative associée pour aider au remplissage de la grille

Le principe de la nouvelle méthode a été validé. Il existe ainsi trois issues possibles suite au remplissage de la grille de 13 critères :

- Le site proposé intègre automatiquement le réseau : il remplit tous les critères sans réserve. Il est présenté pour information et suivi lors de la réunion du comité « réseau de sites PRELE » la plus proche.
- Le site proposé n'intègre pas le réseau : il ne remplit pas au moins l'un des critères de la grille.
- Le site proposé passe en arbitrage par le comité réseau de site pour valider ou non son inscription : le site remplit au moins un critère de la grille mentionnant cette obligation.

Ainsi, le comité « réseau de sites PRELE », dans sa nouvelle version a désormais les rôles suivants :

- Evaluer certaines candidatures de sites dont la grille d'évaluation fait ressortir des critères soumis à son arbitrage.
- Viser officiellement les nouvelles inscriptions et les refus.
- Faire évoluer, en cas de besoin, les modalités d'inscription d'un site au réseau PRELE.
- Suivre l'évolution du réseau de sites PRELE et décider de la stratégie de développement du réseau.



Comité réseau de sites PELE de mars à la maison de la rivière et du paysage au CPIE des Collines Normandes

POINT D'ETAPE DE LA PROGRAMMATION 2020/2021

La nouvelle méthode sera finalisée en 2021 et le nouveau comité réseau des sites PRELE officiellement institué. Il sera proposé aux structures participantes du PRELE d'intégrer ce comité de manière officielle et d'utiliser cette nouvelle méthodologie pour l'inscription de nouveaux sites. L'année 2021 se situe donc plus précisément à l'étape 2 : Déploiement du réseau. Le tableau ci-dessous rappelle les actions prévues pour cet axe entre 2020 et 2021.

Etapes	Actions	Opérations	Etat d'avancement
Etape 1 : Formalisation du réseau			
		Stabilisation des critères d'un espace en libre évolution	
	F33	Comités réseau de sites	✓ A continuer en 2021
Etape 2 : Déploiement du réseau			
		Développement du réseau par des sites non encore protégés	
		Réponses aux sollicitations des propriétaires privés pour l'intégration au réseau	✓ A continuer en 2021
		Formalisation des candidatures (visite de terrain + fiches de candidature)	✓ A continuer en 2021
		Signature de conventions PRELE	2021
		Développement du réseau par des sites protégés	
		Rencontre des propriétaires et gestionnaires	✓ A continuer en 2021
		Adaptation du réseau aux contraintes des gestionnaires et propriétaires	2021
Etape 3 : Animation du réseau			
		Accompagnement des premiers propriétaires	
	F5	Installation de panneaux	✓ en cours
		Organisation d'inauguration de sites	2021
		Visite de sites grand public	2021
		Communication spécifique au réseau	
		Rencontre annuelle des propriétaires PRELE	Reportée à 2022
		Diffusion de la vidéo PRELE	✓

FXX = numéro de fiche dans le plan de Communication auquel correspond l'action

AXE 3 : AMÉLIORER LA CONNAISSANCE SUR LES DYNAMIQUES ÉCOLOGIQUES

L'amélioration des connaissances sur les dynamiques écologiques est un axe essentiel à développer dans le cadre du PRELE. Afin de prioriser les actions à mener, des échanges par groupes de travail en 2018 et 2019 avaient permis d'identifier l'intérêt de développer des partenariats entre le monde de la recherche et les gestionnaires de milieux naturels. Malheureusement, cette année n'a pas été propice à de tels échanges. En 2020, les travaux pour cet axe se sont donc plutôt concentrés sur de la réalisation d'une note juridique et l'écriture d'une première version du protocole de suivi des boisements rivulaires en libre évolution. En parallèle, le Conservatoire d'espaces naturels a continué de contribuer aux avancées en faveur de la libre évolution à l'échelle nationale, à travers la participation à des groupes de travail nationaux et à la diffusion de la démarche du PRELE hors de Normandie.

UNE NOTE JURIDIQUE SUR LES FREINS À LA VOLONTÉ DE LAISSER UN ESPACE EN LIBRE ÉVOLUTION

Avec le développement du réseau d'espaces en libre évolution, de nombreuses interrogations d'ordre réglementaires ont émaillé les débats et influencé les prises de décisions du comité dédié. Par ailleurs, l'un des engagements des partenaires et du coordinateur du PRELE avec les propriétaires signataires, est d'apporter un soutien sur les questions réglementaires pouvant limiter la volonté de laisser une espace en libre évolution.

Avec la rédaction de cette note par le Conservatoire d'espaces naturels et à disposition de tous les membres du PRELE, une première liste de l'ensemble de ces freins est proposée. Chaque législation est détaillée ainsi que les conséquences qu'elle implique dans le cadre du réseau d'espaces en libre évolution et de ses propriétaires participants.

Ce document pourra être amené à évoluer en fonction des nouvelles réglementations et apports faits par l'ensemble des participants du PRELE.



PROTOCOLE DE SUIVI DES BOISEMENTS RIVULAIRES EN LIBRE ÉVOLUTION

Nombre de protocoles de suivis existent à l'échelle nationale pour étudier les boisements mais également les zones humides et leurs évolutions dans le temps. Pour autant, le groupe de travail « amélioration des connaissances sur les dynamiques écologique » avait identifié le besoin de disposer d'un protocole adapté aux boisements rivulaires en libre évolution en Normandie. En effet, il apparaît que beaucoup d'espaces en libre évolution en Normandie se situent dans les fonds de petites vallées très souvent humides et dont l'ancienneté ne dépasse pas 40 ans. Dès lors, les protocoles connus restent difficiles à mettre en place sur ces zones pour les gestionnaires de milieux naturels chargé de les étudier.

Laura EPINAU, chargée d'études au CEN Normandie, a réalisé une première version du protocole de suivi des boisements rivulaires en libre évolution en 2020. Basé sur un ensemble de descripteurs déjà éprouvés



dans divers protocole connus, ce protocole de suivi a été conçu pour être pris en main par le plus grand nombre possible de gestionnaires de milieux naturels :

- Recours à peu de matériels techniques.
- Temps de mise en place limité.
- Descripteurs et fiche de terrain associée faciles à renseigner.

Testé en fin d'année 2020 sur le terrain, cette première version du protocole sera présentée aux membres du PRELE après une seconde phase de test plus aboutie en 2021 auprès de gestionnaires volontaires.

POINT D'ETAPE DE LA PROGRAMMATION 2020/2021

En 2021, les ambitions pour cet axe resteront modestes et centrées sur la poursuite des actions développées en 2020 à savoir le protocole de suivis des boisements rivulaires en libre évolution et la recherche de partenariats nouveaux.

<i>Sous-objectif</i>	<i>Actions</i>	<i>Opérations</i>	<i>Etat d'avancement</i>
Améliorer la connaissance (régionale) des processus dynamiques			
		Veille bibliographique régionale des études scientifiques sur les processus dynamiques	✓ A continuer en 2021
		Etablissement d' un protocole de suivis pour les boisements alluviaux en libre évolution	✓ A continuer en 2021
		Montage d'un projet de recherche inspiré du projet Ecofriche de Bretagne	A reporter
Participer à des études sur une échelle nationale ou à portée trans-disciplinaire			
	En partie F31	Participation à la cartographie nationale de la naturalité menée par l'Université de Nantes et de Leeds	✓
		Participation au Club FRB sur la naturalité	✓
	En partie F31	Participation au groupe UICN « Wilderness et Nature Férale »	✓
Accompagner les gestionnaires d'espaces naturels en charge d'espaces en libre évolution			
		Développement de partenariats entre gestionnaires et chercheurs	En 2021

FXX = numéro de fiche dans le plan de Communication (annexe) à laquelle correspond l'action

PARTICIPANTS ASSOCIÉS AU PROGRAMME

(non exhaustif !)

